

Un homme d'honneur Joseph Léandre Bard



La fin de l'été 2010 a été marquée par quelques festivités pseudo historiques en souvenir des 150 ans de l'annexion de la Savoie à la France. Dans ce concert de flonflons, l'Académie du Faucigny a présenté une remarquable exposition sur le sujet qui apportait précisions, justesses et nuances, sur l'attitude des Faucignerands lors du référendum de 1860. En effet, l'unanimité ne fut pas si massive qu'on a bien voulu le démontrer.

On a occulté le mouvement des démocrates du Faucigny et du Chablais, libres penseurs, anticléricaux et francs-maçons qui avaient animé une opposition résolue au régime impérial de Napoléon III, manifestant leur symbiose étroite avec les radicaux genevois. Bonneville en particulier fut un foyer actif de cette opposition, et si les acteurs politiques de la vallée de l'Arve semblaient unis dans cette action politique, l'union n'était que de façade et bien vite, les intérêts partisans prirent le dessus. Tous n'étaient pas prêts à rejoindre la Suisse. Paul Guichonnet, dans son livre « Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France » révèle que le mouvement en faveur de la réunion de la Savoie du Nord à la Suisse a été longtemps un sujet sur lequel il était, pour les historiens français, malvenu de s'attarder. Admettre qu'une partie des savoyards eusse pu préférer la Confédération helvétique à la France, semblait une atteinte au patriotisme et à la cohésion des habitants du duché. Les manifestations pro-suisse furent après 1860, passées sous silence ou mises au compte des intrigues de Genève et Berne. Le Grand Chantre du rattachement à la France, le chambérien Henri Menabrea, avocat, poussa même la chansonnette, un peu loin en déclarant : « En janvier, février et mars 1860, des agents suisses, courtiers de

cabarets et beaux-parleurs obtinrent en Chablais et Faucigny, 12 000 signatures plus ou moins sérieuses, en faveur de l'annexion à la Suisse. »

Parmi les plus en vue de ces démocrates, favorables à une union avec la Suisse, figurait Joseph Léandre Bard, de Bonneville, accompagné de ses zélés militants Edgar Clert-Biron, François Warchex, un géomètre de Thonon Adolphe Betemps, un horloger de Loisin Claude Marie Lucas, un notaire de Boège Michel Foex, un négociant de Fillinges Jean-Marie Baillard¹, un architecte de Contamine-sur-Arve Laurent Nier-Maréchal et son ami Jacques Decroux, Jean-François Mermin de Taninges, Claude Simond de Samoëns, le député Sallanchard Joseph Chenal, un cafetier de St Nicolas de Véroce Jean-Marie Genamy et l'avocat, conseiller municipal de St Julien, Henri Faurax. La bataille perdue, la cité lémanique ne les oublia pas et le Grand Conseil leur accorda la citoyenneté d'honneur. Paul Guichonnet évoque cette prestation de serment devant un public nombreux et ému : « *Le 3 août, ils vinrent prêter serment dans la salle du grand conseil, 6 membres de celui-ci étaient présents. Ils furent accueillis à 2 heures et demie, précédés d'un huissier en grande tenue. Après la lecture de la formule du serment par le vice chancelier, tous répondirent d'une seule voix : « Je le jure », puis ils vinrent prêter serment individuellement sur les Saintes Ecritures. James Fazy leur souhaita la bienvenue, saluant en eux de nouveaux défenseurs de la Suisse et de la démocratie.* » A la fin de l'année 1860, Germain Sommeiller, libéral intransigeant, fidèle à la politique de son ami Cavour, ayant choisi la route de l'Italie écrivait ainsi à son ami Léandre Bard qui s'était installé à Genève : « *voyez-vous cher ami, votre canton*

1 - Petit Colporteur n°17, 2010, page 63.